

SOCIETE DE TIR DU MANS

Affiliée F.F.Tir N° 05 72 040

Z.A.103 rue de la Foucaudière

72100 LE MANS

(à 150 m du magasin Métro)

☎ : 06.08.14.08.88

Stand : 02.43.86.33.47



Le Mans, le 10 Octobre 2018

Cher Président, Amis(es) Sportifs (ives),

La Société de Tir du Mans, la Ville du Mans, ont le plaisir de vous inviter très cordialement au

41^{ème} CONCOURS DE TIR SPORTIF DE LA VILLE DU MANS les 12 & 13 janvier 2019

Au programme : 5 disciplines

Pistolet, carabine, pistolet standard et vitesse 10m. Arbalète field 18 m

Déroulement selon règlement FFT : Toutefois les jeunes **tireurs minimes** EDT (1^{ère} année de tir) qui n'ont pas le niveau fédéral requis pourront tirer dans une catégorie à part sur potence. Tir non stop, 16 postes.

Horaires

Le 12 janvier 2019 de 8h 30 à 18h

Le 13 janvier 2019 de 8h 30 à 17h (dernière série à 15h)

Récompenses individuelles dans chaque catégorie pour les premiers de chaque discipline.

Engagements :

S1 - S2 - S3 – Dame : 7 €

Juniors - Cadets : 5 €

Minimes 5 € - Benjamins, Poussins : 4 €

Arbalète field toutes catégories : 7 €

Réduction : 2^{ème} tir : - 1 € - 3^{ème} tir : - 2 €

- ✓ Une coupe de la participation sera remise à la Société **hors** Sarthe qui aura réalisé le plus grand nombre de tirs.
- ✓ Une coupe de la participation sera remise à la Société **de la** Sarthe qui aura réalisé le plus grand nombre de tirs, le Club du Mans étant hors concours.

Informations pratiques

Stand 10m couvert et chauffé, stand 18 m non chauffé

Prêt de matériel dans la mesure de nos possibilités

Proclamation des résultats le 13 Janvier 2019 vers 17h30

Suivie d'un vin d'honneur offert à tous les concurrents et leurs familles.

Nous vous remercions de répartir vos tireurs sur l'ensemble des deux journées.

En espérant, Cher Président, Amis(es) Sportifs (ives), vous accueillir nombreux à cette réunion sportive, recevez nos plus sincères salutations.

Merci à tous les présidents de bien vouloir afficher ce concours dans leur club

Le Président,

H. PORTEBOEUF